

## Après les élections communales

### Lendemain de bataille

Il ne s'agit pas ici de paraphraser les commentaires plus ou moins inspirés qui ont ponctué les résultats des élections communales du 11 octobre. Le lecteur s'est certainement déjà fait sa religion sur le sens et les enseignements qu'il convient de donner à ces joutes. Pour les partis et pour les politiciens, le réveil post-électoral n'a sans doute pas été fait que de lendemains qui chantent. Si règlement de comptes il y a eu le 11 octobre, il faudrait vraiment forcer l'interprétation pour y voir un vote de sanction contre l'actuelle et future majorité en charge du destin de la ville de Luxembourg. Tout au plus, ceux qui aimaient en découdre peuvent-ils se prévaloir du fait que l'électeur a procédé à un certain rééquilibrage entre les trois partis qui dominent plus que jamais notre vie politique, et pas seulement dans la capitale. Que ce rééquilibrage ait surtout bénéficié à celui des trois partis dominants qui figure dans l'opposition à Luxembourg, consolera ceux qui estiment que la démocratie gagnera à ce que la contestation institutionnalisée ait lieu et que l'opposition ait les moyens et le mandat de servir de garde-fou face aux débordements parfois trop impulsifs de la majorité.

Une fois de plus, il s'est confirmé que les résultats de la capitale reflètent assez fidèlement la tendance, le fameux «trend» qu'on peut déceler dans le

pays. Cela ne veut pas dire bien sûr que la capitale imprime sa manière de voir en politique comme dans d'autres domaines au reste du pays, même si l'on ne peut pas exclure totalement un tel rôle de chef de file. La personnalisation du pouvoir et des élections est certainement une de ces évolutions qui ont pris leur origine à Luxembourg, d'où d'ailleurs l'enjeu politique considérable qui accompagne généralement les consultations électorales dans la capitale. Mais ce n'est pas seulement à Luxembourg qu'on a pu constater l'étonnante fidélité de l'électeur pour des valeurs sûres, des notabilités ou plus simplement des candidats qui avaient la bonne fortune de porter un nom patronymique bien connu des électeurs.

Tout comme c'était le cas dans la plupart des grandes agglomérations, les élections communales à Luxembourg avaient aussi quelque chose d'irréel, en ce que les électeurs inscrits (un peu moins de 40 000) représentent à peine la moitié de la population de la ville. Lorsqu'on se penche sur le nombre de ceux qui ont effectivement utilisé leur droit de vote (un peu plus de 34 000) et sur le nombre des bulletins valables (un peu plus de 32 000), on en arrive à la situation singulière que ceux qui décident de l'avenir de la ville représentent à peu près le tiers de ceux qui habitent cette même ville. On a certes coutume de dire que les absents ont toujours tort. C'est certainement vrai pour ceux qui, pour une raison ou une autre, s'abstiennent d'utiliser leurs droits démocratiques. Mais cela devient hautement contestable dès lors que l'on s'aperçoit que parmi la grande majorité de ceux qui sont restés à l'écart, la plus grande partie a été tenue à l'écart. Il ne s'agit bien entendu pas de ceux qui n'ont pas encore atteint la majorité civique mais de nos concitoyens étrangers. Il est hautement louable qu'on commence enfin à se pencher sur ce problème.



### Couverture:

Sur l'échafaudage du vieux Théâtre des Capucins, en cours de rénovation, des élèves de la classe d'art dramatique de Philippe Noesen dans les costumes de «Mademoiselle Julie», la pièce d'Auguste Strindberg représentée au «Kellertheater» du Théâtre Municipal à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire du Conservatoire de Musique de la Ville de Luxembourg.